

Mobilité interdépartementale : Mouvement complémentaire
(Phase des ineat/exeat)

Rentrée scolaire 2020

I - Demande d'INTÉGRATION dans le département du Morbihan : INEAT

Il est nécessaire d'adresser, à la direction des services départementaux de l'éducation nationale de **votre département actuel de rattachement**, à des fins de transmission, votre demande d'exeat accompagnée de votre demande d'ineat pour le département du Morbihan. Aucun dossier ne doit être transmis directement.

➤ **Composition du dossier de demande d'ineat :**

- Un courrier adressé à Madame l'Inspectrice d'Académie – Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale (IA-DASEN) du Morbihan dans lequel est indiqué le **motif de la demande d'ineat**.
- La fiche de renseignements (**annexe 2**), dûment complétée, accompagnée des pièces justificatives requises.

Il convient de préciser que, d'une part, les dossiers incomplets ne seront pas examinés et que d'autre part, l'ineat n'est accordé que sous réserve d'un accord d'exeat de votre département d'origine.

II - Demande de SORTIE du département du Morbihan : EXEAT

Il convient, dans un premier temps, de consulter les sites internet des directions des services départementaux de l'éducation nationale des départements demandés afin de prendre connaissance des **dates limites de réception des demandes de mobilité**. Votre dossier complet (comprenant la totalité des pièces justificatives requises) devra être adressé à la direction des services départementaux de l'éducation nationale du Morbihan, pour transmission au(x) département(s) demandé(s), **dans les délais impartis**.

Il est impératif, en complément d'une demande d'exeat, de constituer un dossier de demande d'ineat pour chaque voeu départemental.

➤ **Composition du dossier de demande d'exeat :**

1. Un courrier adressé à Madame l'Inspectrice d'Académie – Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale (IA-DASEN) du Morbihan dans lequel apparait le **motif de la demande d'exeat**.
2. La fiche de renseignements (**annexe 3**) dûment complétée, accompagnée des pièces justificatives requises.